

# LA PRESSE EN REVUE...

LUNDI 11 DECEMBRE 2016

## SOMMAIRE

- 1) Il a des bonnes idées
- 2) Le mot qui fait...
- 3) 49.3 en révolte
- 4) Risque de désastre à gauche
- 5) Prison ferme pour elle...
- 6) Il s'adresse à tous
- 7) Christine Lagarde devant la CJR



Gérard Diez La Presse en Revue

## I ) Primaire du PS: Benoît Hamon emprunte la voie de gauche



Benoît Hamon lors de sa conférence de presse vendredi matin à son QG © CG

**Au lendemain d'une prestation plutôt réussie, selon ses proches, sur France 2, le candidat de l'aile gauche du PS pour la primaire était à Rennes vendredi. Un déplacement sur le thème de la santé et un meeting lors duquel il a répété son credo : incarner un PS de gauche.**

« Pour moi, aujourd'hui, c'est le lancement officiel de la campagne. » Benoît Hamon, de l'aile gauche du PS, ne boudait pas son plaisir vendredi matin. À l'occasion d'une conférence de presse convoquée à son QG de campagne, au 11e étage de la tour Montparnasse dans le XIVe arrondissement de Paris, le candidat de l'aile gauche du PS annonçait officiellement le dépôt de sa candidature. « J'ai coché toutes les cases » des parrainages, a déclaré crânement Benoît Hamon : à savoir le nombre requis de parlementaires, mais aussi de membres titulaires du conseil national du PS, de maires des villes de plus de 10 000 habitants et, last but not least, de conseillers régionaux ou départementaux. La veille, invité de France 2 pour son émission politique un peu à la dernière minute – François Hollande était d'abord prévu, puis Manuel Valls qui a décliné –, le député avait pu développer sur plus de deux heures les grands axes de son programme, sans fausse note, au vu des réactions. « Je sens que ça monte », lance-t-il aux journalistes présents en nombre vendredi matin.

De fait, à six jours de la clôture officielle des candidatures à la primaire du PS, baptisée « primaire de la Belle Alliance populaire », les choses commencent à s'éclaircir.

Marie-Noëlle Lienemann, la sénatrice de Paris, a finalement annoncé qu'elle renonçait dans Le Monde ; il n'est pas évident que Gérard Filoche ait ses signatures ; à quoi s'ajoute la volonté d'Arnaud Montebourg de se recentrer.

Tout ceci dégage une voie pour incarner le candidat de la gauche du PS. Hamon a par ailleurs trouvé la parade à l'éventuelle candidature, largement improvisée, de l'eurodéputé Vincent Peillon. « Il devra répondre à la double question : pour quoi dire et pour quoi faire », a-t-il expliqué vendredi matin à son QG. Quant au duel annoncé par les médias, celui de Montebourg contre Valls, il « n'agace pas du tout » le député : « J'ai même envie de dire "continuez". »

La petite musique qui monte le présente comme le potentiel François Fillon de la primaire du PS. Mais ses proches n'apprécient pas forcément la comparaison. Certes, ils verraient bien leur champion créer la surprise au soir du premier tour de la primaire. Mais la comparaison avec le candidat de la droite le plus dogmatique de ces dernières années freine leurs ardeurs métaphoriques. Dès lors, dans cette campagne, Benoît Hamon fait du Benoît Hamon.

Ce fut le cas vendredi soir, à la réunion publique qu'il animait à Rennes, au Café des champs libres. Devant une salle remplie, notamment de jeunes – étudiants et actifs –, le candidat Hamon a déroulé les grandes lignes de son programme : le revenu universel d'existence (lire notre article ici), la mise en place d'une cotisation sur les robots qui remplacent des humains, la lutte contre le réchauffement climatique et notamment contre les perturbateurs endocriniens. Ceux qui l'avaient vu la veille sur France 2 n'ont pas appris énormément.



Benoît Hamon lors de sa réunion publique à Rennes  
vendredi 9 décembre © CG

« Des gens m'ont conseillé de faire président, sinon ça ne marche pas », a-t-il lancé au public. Avant de développer : « Tous les cinq ans, on retombe dans le piège de l'homme providentiel. On a eu à chaque fois des candidats providentiels, et jamais de président providentiel. » Puis de citer Victor Hugo : « Un lion qui imite un lion est un singe » (la citation exacte est : « N'imitiez rien ni personne. Un lion qui copie un lion devient un singe »).

Il n'empêche, dans cette campagne de la primaire, Benoît Hamon est à deux doigts de passer pour le candidat normal, si le terme n'avait pas déjà qualifié François Hollande en 2012. Ainsi lors de son meeting, lorsqu'il admet : « Je fus croyant, mais je ne le suis plus, dans ce mythe de la croissance », ou lorsqu'il lance : « Je ne prétends pas que j'ai la vérité, je ne dis pas que les autres

mentent, mais voilà ce que je propose. » La salle l'écoute attentivement, mais sans jamais non plus se laisser embarquer par l'emphase. Peut-être le format choisi – dans un café, sans estrade, avec un jeu de questions-réponses à la fin – joue-t-il. Peut-être Benoît Hamon se réserve-t-il pour son grand meeting au gymnase Japy, à Paris dans le 11e, le 14 décembre. Peut-être, enfin, Benoît Hamon et ses équipes ont-ils anticipé le fait que les électeurs de gauche attendent plus de fond que de forme – le parallèle avec François Fillon à droite revient ici plus fort que jamais – et ont-ils décidé de jouer la primaire de cette façon : un candidat ancré dans son parti et qui porte ses attentes.



Benoît Hamon lors de sa réunion publique à Rennes vendredi 9 décembre © CG

Le programme de son déplacement à Rennes conforte cette idée. Sur le thème de la santé, Benoît Hamon a d'abord rencontré les membres de l'association L'Antre 2 Café, un groupe d'entraide mutuelle (GEM) destiné aux handicapés psychiques. Le candidat n'y était pas pour donner des solutions, mais pour écouter et tenter de comprendre : ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas. Direction ensuite une maison pour personnes âgées, pour une visite éclair. L'association Siel bleu y vient une fois par semaine, faire faire du sport aux pensionnaires. Benoît Hamon assiste à un bout de séance, discute avec la directrice, visite une partie des bâtiments et repart bien vite en scooter. Troisième étape à la maison de quartier de Villejean, cette fois-ci en compagnie de médecins qui ont créé une maison de santé commune avec l'objectif de fournir un lieu unique pour tous les soins du quotidien. Ces rencontres devraient nourrir le programme du candidat. Dont la partie « santé et sécurité sociale » sera justement rendue publique lundi.

Ce chapitre viendra s'ajouter au deux chapitres précédents : les institutions et l'écologie. Autant de marqueurs de gauche dont les résultats de la

primaire diront s'ils sont pertinents.

[mediapart.fr](http://mediapart.fr)

LAPRESSEENREVUE.EU

## II) La gauche, ce mot qui fait mal



Benoît Hamon, Manuel Valls et Arnaud Montebourg, tous trois candidats à la primaire de la gauche. (Joël Saget/AFP)



Jean Daniel

Avant de parier sur Valls, Montebourg, Macron ou Mélenchon, d'analyser leurs programmes, et leurs personnalités, demeurons encore un moment avec François Hollande. Quel était son principal défi ? Celui de savoir perdre. Faire en sorte de renoncer sans paraître se renier. Rendre les armes sans baisser la garde.

C'était beaucoup, presque impossible. C'est parce qu'il en était terriblement conscient que le président a été si longtemps tourmenté, contradictoire, et bien sûr insuffisamment secret. Dans ces cas-là, on devient prisonnier des confidences qu'on fait imprudemment et l'on en est malheureux. Pourtant, je ne pense pas que François Hollande ait été malheureux ni qu'il le soit même aujourd'hui.

Délivré ? Certainement. Changé ? A coup sûr. Car lorsqu'on a tenu le coup devant cet incroyable

assaut d'injures, de mépris et de calomnies, lorsque chaque matin on se lève avec sa ration de crachats et de lazzi, lorsqu'il a fallu apprendre chaque soir à se justifier ou à contre-attaquer, alors on n'est plus le même.

### Ce mot qui fait mal

Aujourd'hui il est là, émouvant, apaisé, comme s'il retrouvait enfin la paix de ceux qui sont en accord avec eux-mêmes. Une fois encore, quel était son défi ? C'était d'effectuer la sortie la moins misérable, la moins déshonorante. Et celui-là, à défaut des autres, il l'aura relevé : rappelons qu'il est le premier et le seul homme politique à avoir décidé de ne pas briguer un second mandat. Personne avant lui n'avait eu ce courage : interrompre un chemin de gloire, une situation de privilèges et un cortège d'honneurs qui font souvent oublier les échecs accumulés et les leçons qu'on vous demande d'en tirer.

Et puis il y a la politique ! Le pouvoir que l'on est pratiquement sûr de ne pas conserver, et ce peuple de gauche que cet abandon laisse malgré tout orphelin. Eux qui se sont "lassés de tout, même de l'espérance".

La gauche ? Il fallait bien prononcer le mot, il fait mal. Et il faudra, pour la juger avec une cruauté masochiste, écouter chacun de ses représentants, ceux-là mêmes qui non seulement ont l'impression qu'ils ne sont pour rien dans le déclin du socialisme, mais qui prétendent détenir les secrets de sa résurrection.

### Notre objectif prioritaire

Sans doute la France, pays privilégié de la droite et du conservatisme, est-elle éblouie par sa propre fidélité à tout ce qui la fit naître, à toutes ses origines, elle qui n'espérait pas redevenir elle-même avec un tel rythme et un tel triomphe. Cela dit, la gauche doit-elle déjà désigner François Fillon comme l'homme à abattre ?

Evidemment de droite, son programme politique est franchement préoccupant. Privatisations, limogeage des fonctionnaires, recul de l'âge de la retraite, etc. Les défenseurs qui se veulent "progressistes" assurent qu'il peut encore changer puisqu'il devient le candidat d'une élection générale et qu'il va devoir rassembler. De plus, je ne crois pas qu'il soit de la race des nouveaux leaders nationalistes d'Europe centrale, ou même encore un Trump policé à la française.

Cette réserve suffit-elle pour corriger notre jugement et retenir nos anathèmes ? Oui, s'il s'agit d'arracher aux conservateurs l'exclusivité du sujet de la nation. Non, mille fois non, s'il faut céder sur nos principes fondamentaux.

De toute façon, n'oublions jamais que notre objectif prioritaire est de tout faire pour que Marine Le Pen ne rejoigne pas les présidents despotes et populistes qui empoisonnent l'Europe. Là il s'agit encore bien sûr de la gauche. Dans la perspective d'un éventuel succès de Marine Le Pen, est-elle encore capable de se rassembler, seule condition pour sa renaissance ? Et même pour éviter un suicide. Rien de moins. Tous ceux qui ont lié leur vie à un combat pour une grande cause connaissent la réponse à cette question.

Jean Daniel



[tempsreel.nouvelobs.com](http://tempsreel.nouvelobs.com)

## III) Manuel Valls : "Ma candidature est une révolte"

**Manuel Valls affirme dans Le Parisien que sa candidature est "une révolte", face à une défaite annoncée de la gauche à l'élection présidentielle de 2017.**



Manuel Valls veut "créer l'unité" à gauche. (Reuters)

"Je veux la réussite de cette primaire. Ma candidature est une révolte face à une disqualification annoncée de la gauche à la présidentielle", assène Manuel Valls dans Le Parisien, dimanche. "La gauche peut se réveiller, retrouver l'espoir. La gauche est challengeur dans cette élection. Mais, moi, je crois que nous pouvons gagner", poursuit le candidat à l'élection présidentielle de 2017. Et pour Manuel Valls : "Avec une extrême droite aux portes du pouvoir, et le programme particulièrement dur de François Fillon, qui incarne une droite rétrécie et rabougrie", sa "responsabilité est de créer l'unité".

### "Ma relation avec Hollande est faite de respect"

Concernant le nombre important de candidats à la primaire PS : "La gauche, c'est le débat", dit-il avant de prévenir que "les candidats qui ne participeraient pas à la primaire doivent prendre conscience du risque qu'ils feraient courir à la gauche d'être éliminée." Manuel Valls explique ensuite qu'il n'est pas "né avec l'idée" qu'il serait "président de la République". "J'aime mon pays par-dessus tout. Mon expérience d' élu local comme maire d'Evry est irremplaçable. Elle vaut toutes les écoles, les grandes écoles. J'ai exercé le pouvoir depuis 2012, dans un contexte marqué par le terrorisme. Je suis prêt", affirme l'ancien chef du gouvernement.

Enfin, à la question "avez-vous contribué à empêcher François Hollande d'être candidat?", l'ancien Premier ministre répond : "Ça suffit avec cette thèse! Laisser penser que François Hollande se serait fait imposer ce choix est insensé." "Il faut le respecter et ne pas l'instrumentaliser. Ma relation avec lui est faite de respect, d'affection, nous avons tant partagé notamment au moment des attentats. Cela crée des liens à tout jamais" et n'en "doutez pas un instant qu'il s'engagera le temps venu", conclut Manuel Valls.

Thomas Liabot (avec AFP) - leJDD.fr



LAPRESSEENREVUE.EU

## IV) Primaire à gauche: les six dangers qui font craindre le désastre

Par Jules Pecnard



La primaire à gauche, précipitée et encombrée, porte en elle les germes de l'échec électoral.afp.com/GUILLAUME SOUVANT

Prévue pour la fin janvier, la primaire à gauche en est à ses derniers ajustements. Mais à s'y pencher, plusieurs facteurs laissent présager une fin peu commode pour le Parti socialiste.

La France est à 44 jours du premier tour de la primaire à gauche. Les candidatures devront être déposées avant le 15 décembre, puis validées par les organismes chargés d'organiser le scrutin deux jours plus tard. Dès lors, ce sera une course contre la montre. Une campagne qui, par la force des choses, sera effrénée, et qui s'annonce plus nocive que salvatrice pour la gauche.

### 1. Trop de candidats...

Jusqu'à cette semaine, les choses semblaient (à peu près) claires: ne pourraient se présenter à la primaire à gauche que des candidats issus de formations chapeautées par la Belle Alliance populaire (BAP). Une manière, à l'origine, de donner le sentiment que le scrutin dépassait les frontières d'un Parti socialiste de plus en plus discrédité. Se sont donc greffées aux candidatures PS celles de François de Rugy (au nom du Parti écologiste) et de Jean-Luc Bennahmias (Union des démocrates et des écologistes).

Côté socialiste, Arnaud Montebourg, Benoît Hamon et Gérard Filoche, tous très critiques à l'égard de la politique menée par François Hollande, se partagent la rose. Lundi, ce fut à Manuel Valls de les rejoindre, en porte-étendard apaisé du bilan hollandais.

Jusqu'ici, tout va à peu près. C'était sans compter les ambitions d'autres formations satellites du PS, comme Nouvelle Donne ou le Mouvement Républicain et Citoyen, qui ont souhaité entrer dans la danse. Quant à Sylvia Pinel, d'abord déterminée à incarner une candidature autonome du Parti radical de gauche, l'abandon de François Hollande semble l'avoir convaincue de revenir dans le giron de la BAP.

Un fatras de postulants que devrait bientôt rejoindre l'inattendu Vincent Peillon. Présenté par son entourage comme le "Fillon de la gauche", l'ancien ministre de l'Education se veut l'incarnation du "coeur" du PS, laissé orphelin par François Hollande. Selon les informations du Parisien, certains y voient une manoeuvre de Julien Dray pour torpiller Manuel Valls.

## 2. Des candidats indésirables

Toutefois la Belle Alliance populaire ne semble en être une que lorsqu'elle arrange le Parti socialiste. Jean-Christophe Cambadélis l'a illustré de façon éclatante jeudi, en écartant trois candidatures, celles de Pierre Larrouturou, Bastien Faudot et Sébastien Nadot.

Le patron de la rue de Solférino a bâti un drôle d'argumentaire pour se justifier. "Leur désir de souscrire à la Belle Alliance populaire est un peu tardif", a-t-il expliqué. "Tout le monde veut en être. Mais la primaire de la gauche, ça n'est pas open bar." Ce raisonnement a évidemment suscité l'indignation des premiers intéressés.

## 3. Des candidats difficilement réconciliables

S'il y a bien une chose que le quinquennat de François Hollande a exacerbé, c'est la fracture idéologique au sein de la gauche française, notamment au PS. Dans la primaire cohabitent, de fait, des candidats qui n'ont plus rien à se dire et qui ne manifestent aucune envie de se rassembler à l'issue du second tour.

Arnaud Montebourg et Benoît Hamon ont été débarqués du gouvernement en août 2014, à la fois pour des raisons ponctuelles (la fameuse "cuvée du redressement") et pour des désaccords de fond sur la politique économique. Quant à Gérard Filoche, son divorce avec la sociale-démocratie n'a rien de nouveau et semble, à bien des égards, irrémédiable. Manuel Valls, de son côté, tente de lisser un discours si souvent ponctué, depuis des années, par de violents coups de boutoir contre les vieux dogmes socialistes.

On imagine mal, du coup, une photo de famille derrière le vainqueur, quel qu'il soit. Et quand bien même ce rassemblement serait possible -au prix de compromis porteurs, inévitablement, de nouvelles méprises entre les deux pans de la gauche-, il prendrait du temps à se faire. Or, moins de trois mois séparent le second tour de la primaire du premier tour de l'élection présidentielle, le 23 avril.

## 4. Des poids lourds hors de la primaire

Enfin, à supposer que le rassemblement se fasse, le candidat investi par la Belle Alliance populaire devra, quoi qu'il arrive, affronter Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon, qui occupent très solidement l'aile libérale et l'aile étatiste de la gauche française. Un cas de figure similaire aux prémices du 21 avril 2002. Vous avez dit casse-pipe?

## 5. Un calendrier riquiqui

Autre aspect essentiel de cet échafaudage branlant: son caractère expéditif. Bricolées à la hâte afin de permettre à François Hollande, plus bas que terre, de s'offrir une légitimité renouvelée auprès du 'peuple de gauche', les primaires citoyennes de 2017 s'inscrivent dans un cadre exceptionnellement bref. Leur principe a été entériné durant l'été 2016, soit moins de sept mois avant le premier tour.

À titre de comparaison, la primaire de 2011 avait été approuvée par les adhérents du PS en octobre 2009. Celle de la droite, dès avril 2013, lorsque les statuts de l'UMP ont été révisés à la suite de la guerre Copé/Fillon.

Cela donne une idée du chemin qu'ont eu le temps de parcourir les candidats.

Le PS arrivera-t-il, dans un délai aussi court, à orchestrer une confrontation d'idées qui ne tombera pas dans la cacophonie?

## 6. Un PS en manque de troupes

Pour "tenir" chaque bureau de vote, le PS a revu à la baisse le nombre d'assesseurs. Ils seraient au nombre de trois selon Le Parisien, de sorte que, en tenant compte du turnover, le total par bureau se situe entre 4 et 5. Sur une base d'environ 8000 bureaux sur le territoire (le chiffre visé par la Haute Autorité pour la primaire à gauche), cela implique la mobilisation d'au moins 40 000 personnes.

Or, à l'heure actuelle, le nombre d'adhérents au Parti socialiste est gravement en deçà des espoirs portés par Jean-Christophe Cambadélis. En 2015, le patron du PS affichait l'objectif de 500 000 adhérents à l'horizon 2017.

D'après Le Canard enchaîné, seuls 42 300 d'entre eux seraient à jour de cotisation. Bien qu'il faille tenir compte du fait que de nombreuses cotisations sont en cours de renouvellement, avait souligné le parti.

Quoi qu'il en soit, le PS aura besoin de bénévoles. Dans Le Parisien, Christophe Borgel, président du Comité national d'organisation de la primaire, se disait prêt à en recruter "dans les rues".



[lexpress.fr](http://lexpress.fr)

## V) L'ex-sous-préfète de Grasse condamnée à trois ans de prison ferme

**Dominique-Claire Testart est accusée de corruption dans un dossier d'urbanisme qui concerne un hôtel de luxe.**

LE MONDE Par Bertrand Bissuel



Dominique-Claire Testart, à la sortie du tribunal de Nice, en octobre 2013. VALÉRY HACHE / AFP

C'est un jugement exceptionnel, du fait de sa sévérité mais aussi parce qu'il sanctionne une fonctionnaire dont la mission première est de représenter l'Etat – de l'incarner même. Le tribunal correctionnel de Nice a condamné, mardi 6 décembre, Dominique-Claire Testart, ancienne sous-préfète de Grasse (Alpes-Maritimes), à trois ans de prison pour corruption. La peine est assortie de 20 000 euros d'amende et d'une « interdiction définitive d'exercer une fonction publique ». La sentence est conforme aux réquisitions du parquet, lors du procès qui eut lieu début novembre.

Mme Testart, qui aura soixante ans dans quelques jours, est accusée d'être au cœur d'un pacte de corruption dans lequel sont également impliqués un marchand de biens, Marcel Gelabert, et celui qui était son mari au moment des faits, Jean-Jacques Mallemanche. Les soupçons portent sur un projet d'urbanisme dans lequel Mme Testart serait intervenue avec zèle, en contrepartie de la promesse faite à son ex-époux de percevoir une commission de 200 000 euros.

En 2009, M. Gelabert acquiert, pour 18 millions d'euros, le Mas d'Artigny, un hôtel-restaurant quatre étoiles perché dans un site grandiose au-dessus de Saint-Paul-de-Vence. Assez vite, il souhaite le revendre et empocher, au passage, une plus-value. Son but, dès lors, est d'obtenir le classement en zone constructible de terrains entourant l'établissement, afin d'augmenter la valeur de celui-ci. Mais pour qu'une telle décision soit prise, il faut, au préalable, qu'une piste dite de « défense des forêts contre l'incendie » (DFCI) soit aménagée. En mai 2011, au cours d'un déjeuner au Mas d'Artigny, M. Gelabert, qui connaît le couple Testart-Mallemanche depuis plusieurs années, parle de son projet à la sous-préfète, trois mois après que celle-ci soit entrée en fonction à Grasse.

### « Extrême gravité »

Selon l'accusation, qui s'appuie sur des lettres et des témoignages de fonctionnaires, Mme Testart va alors prendre de multiples initiatives pour que la procédure parvienne à son terme. En octobre 2012, notamment : elle dit au préfet des Alpes-Maritimes qu'elle est « particulièrement favorable » à ce que celui-ci prenne un arrêté pour instituer une « servitude de passage » et permettre ainsi l'ouverture d'une voie DFCI. L'arrêté sera finalement pris – puis annulé, à la suite du recours d'un riverain devant le juge administratif. L'hôtel-restaurant, lui, ne sera pas vendu. Et la

commission de 200 000 euros, quant à elle, ne sera pas versée.

Mais cela ne change rien aux reproches adressés à la sous-préfète. Elle « s'est fortement impliquée dans le traitement de ce dossier », écrit le tribunal correctionnel dans une version provisoire de son jugement, que Le Monde a pu consulter : l'enquête, complète-t-il, montre que les interventions de Mme Testart étaient « atypiques ou anormales » et avaient un « lien avec ses relations personnelles et d'amitié avec Monsieur Gelabert ». Elle « a mélangé des considérations d'ordre général et des intérêts privés », poursuit le tribunal, en rappelant qu'elle a été invitée à déjeuner à plusieurs reprises par le propriétaire du Mas d'Artigny, dans son restaurant (les frais de bouche se chiffrent à 1 648 euros, entre mai et octobre 2011). Et si Mme Testart s'est montrée aussi active, c'est parce qu'elle occupait une place centrale dans l'« arrangement consistant à prévoir la remise d'une somme de 200 000 euros, en contrepartie du traitement particulier par elle du dossier de la piste [DFCI] ».

Pour le tribunal, l'infraction est non seulement établie mais revêt, de surcroît, une « extrême gravité », puisque les fonctions de Mme Testart « requièrent une probité sans faille ». C'est pourquoi la condamnation prononcée à son encontre s'avère lourde (trois ans fermes). Son ex-mari, lui, se voit infliger un an de prison et une amende de 20 000 euros. Quant à M. Gelabert, déjà condamné en 1992 pour corruption, la peine est de deux ans d'incarcération et de 100 000 euros d'amende.

### Sorties nocturnes

Durant le procès, d'autres faits troublants ont été évoqués, portant notamment sur des cadeaux remis à Mme Testart par un entrepreneur, Joseph Garelli, ou par la femme de celui-ci : plantation d'oliviers dans la résidence privée de la sous-préfète, participation à l'achat d'un violon (« d'une valeur de 7 900 euros »), octroi d'un bon de 550 euros pour un soin dans un spa... Les débats au cours de l'audience ont également abordé les sorties nocturnes du fils de Mme Testart, qui furent payées par un autre chef d'entreprise, Patrick Innocentini, un ami d'enfance de M. Garelli, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt dans le cadre d'une autre affaire. Les enquêteurs s'étaient demandés si toutes ces faveurs avaient été consenties pour que Mme Testart donne un coup de pouce dans l'organisation de triathlons, en 2012 et en 2013. Mais le tribunal, considérant qu'aucun élément tangible accréditait cette thèse,

a relâché, sur ce point, la sous-préfète.

Ceux qui ont croisé Mme Testart décrivent une femme « pleine d'humour », « atypique » sur le poste qu'elle occupait à Grasse – son premier en qualité de sous-préfète. Elle a ensuite été nommée préfète de la Creuse en 2013, pour quelques mois seulement, puisque le gouvernement l'a placée hors cadre en août de la même année.

Après sa sortie de l'ENA en 1987, elle avait été administratrice civile au ministère de l'économie puis elle avait bifurqué, durant plusieurs années, dans le privé, devenant notamment vice-présidente de Thales International. Aujourd'hui, elle a réintégré son corps d'origine, à Bercy.

« Nous allons interjeter appel de la décision », confie Me André Bezzina, l'avocat de Mme Testart. La peine prononcée, dit-il, est « extravagante », « disproportionnée ». Pour lui, le dossier est « totalement bancal » et ne repose que sur du « ressenti », des « sensations ». Aucune preuve n'a été apportée, selon lui, sur le pacte de corruption : « On a gonflé cette affaire comme une montgolfière, il n'y a rien. Pas le moindre euro n'a été versé et le Mas d'Artigny appartient toujours à M. Gelabert. » Me Bezzina ne comprend pas que sa cliente soit inquiétée alors même que deux autres protagonistes, tout autant concernés qu'elle par l'opération d'urbanisme, ne l'ont pas été : le prédécesseur de Mme Testart, qui avait « initié » la procédure relative à la piste DFCI, et le préfet des Alpes-Maritimes, qui prit un arrêté en octobre 2012 en vue d'aménager cette voie.



Bertrand Bissuel  
Journaliste au Monde

[lemonde.fr](http://lemonde.fr)

LAPRESSEENREVUE.EU

## VI) Mélenchon et ses 170.000 insoumis

Marc Endeweld



UGO AMEZ/SIPA

**L'ancien candidat du Front de gauche en 2012 ne veut plus se laisser enfermer dans une posture de contestation. Il veut s'adresser à tous, y compris aux déçus du PS.**

Mélenchon savoure. «Je la sens bien, cette campagne !» confie le leader de La France insoumise, sourire aux lèvres. Le candidat à la présidentielle bénéficie en effet depuis cette rentrée de très bons sondages - entre 13 et 15 %, des chiffres qui le placent largement au-dessus du PS, mais toujours loin du premier tour. (...)

A chacun de ses derniers meetings (où il rassemble en moyenne plus de 1 000 spectateurs), environ 10 000 personnes regardent son show en direct sur Internet. Et, comme aux Etats-Unis, près de 600 militants ont mené récemment une campagne de phoning (promotion par téléphone). Du jamais-vu.

Les méthodes plus traditionnelles ne sont pas oubliées : 4,6 millions de tracts ont déjà été distribués, 1,5 million d'autocollants diffusés et 600 000 affiches collées. Une logistique digne des

grands partis. «Tout est autofinancé, les kits de campagne sont achetés et utilisés par les militants», précise un membre de l'équipe de campagne.

Conséquence de cet activisme tous azimuts : depuis trois mois, les adhésions à La France insoumise explosent : près de 170 000 aujourd'hui ; 22 000 rien qu'en novembre. «C'est exponentiel, la politisation est en marche dans le pays», se félicite Mélenchon. Une politisation qui s'est développée aussi avec la primaire de la droite et la victoire de François Fillon, qui polarise davantage l'arc politique. Ce qui n'est pas pour lui déplaire :

«Je me retrouve dans une situation où je rassure. Quand Trump a gagné, et que Fillon a gagné, nous avons constaté une vague d'adhésions. Les gens se disent que le rempart solide, c'est moi. Rien ne se passe comme avait prévu la "sphère officielle", les médias. Les gens ont réappris à penser par eux-mêmes.»

## VII) Procès lundi: Christine Lagarde a-t-elle été un rouage de l'affaire Tapie?

A-t-elle par sa "négligence" permis un colossal détournement d'argent public au profit de Bernard Tapie? Christine Lagarde, ancienne ministre et...

Par Aurélia END

A-t-elle par sa "négligence" permis un colossal détournement d'argent public au profit de Bernard Tapie? Christine Lagarde, ancienne ministre et actuelle directrice générale du FMI, est jugée à partir de lundi par la Cour de justice de la République.

Elle qui affirme avoir toujours "agi de bonne foi" risque jusqu'à un an d'emprisonnement et 15.000 euros d'amende.

Mme Lagarde, 60 ans, sera le septième membre de gouvernement à comparaître devant la CJR, chargée depuis 1993 de juger les ministres et secrétaires d'État pour les crimes et délits commis dans l'exercice de leurs fonctions.

Le procès commence le 12 décembre à 14h00. Il est prévu qu'il dure jusqu'au 20 décembre, et que la décision soit rendue dans la foulée, mais la défense va demander un report.

La CJR, juridiction d'exception composée de trois juges de la Cour de cassation, de six députés et de six sénateurs, a, à ce jour, condamné trois membres du gouvernement.

Christine Lagarde, reconduite haut la main l'été dernier à la tête du FMI, a indiqué dans un entretien avec L'Obs qu'elle se mettrait "en congé" du Fonds monétaire international le temps du procès, sans se prononcer sur les conséquences d'une éventuelle condamnation.

Ministre de l'Économie et des Finances entre 2007 et 2011, alors que Nicolas Sarkozy était président de la République, elle sera jugée par la CJR au titre de l'article 432-16 du Code pénal.

Il vise toute personne dépositaire de l'autorité publique qui aurait, par sa "négligence", permis un détournement de fonds publics.



Puis Mme Lagarde renonce en juillet 2008, un peu vite selon les magistrats instructeurs, à engager un recours contre la sentence arbitrale qui attribue à M. Tapie plus de 400 millions d'euros (avec les intérêts), pris sur les deniers publics.

Il lui est reproché d'avoir dans cette affaire fait preuve "d'une incurie et d'une précipitation critiquables" et d'avoir ainsi "privé l'État d'une chance d'éviter que ses fonds soient détournés", selon l'arrêt qui la renvoie en procès.

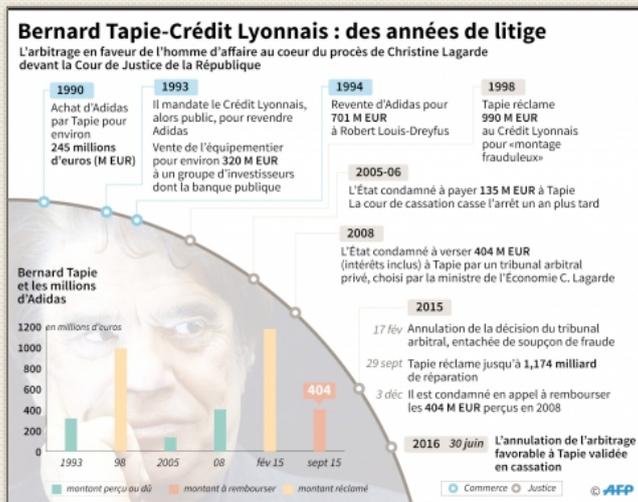
A sa décharge, il est relevé que le recours à l'arbitrage se préparait avant son arrivée à Bercy, mais aussi que cette ancienne avocate d'un prestigieux cabinet anglo-saxon n'avait pas de "relations personnelles" avec les acteurs du dossier.

Surtout, Mme Lagarde n'est pas intervenue dans le choix, très controversé, des arbitres.

L'arbitrage a été annulé en 2015 au civil, avec obligation pour M. Tapie de rembourser. Au pénal, les enquêteurs soupçonnent un "simulacre" organisé au bénéfice de l'homme d'affaires, dont l'avocat avait des liens avec l'un des arbitres.

- Mise en examen pour escroquerie -

Dans cet autre volet de la tentaculaire affaire Tapie, six personnes sont mises en examen entre autres pour "escroquerie". Parmi elles l'ancien directeur de cabinet de Christine Lagarde à Bercy et actuel PDG d'Orange, Stéphane Richard.



Christine Lagarde  
AFP

La CJR souhaite entendre certains de ces six hommes, dont M. Richard, comme témoins. Étant mis en examen, ils auraient alors le droit, soit de ne pas répondre à certaines questions, soit de ne pas prêter serment, pour ne pas compromettre leur propre défense.

La Cour veut, selon des sources proches du dossier, citer également les deux prédécesseurs de Mme Lagarde à Bercy, Thierry Breton et Borloo, ainsi que deux anciens piliers de l'Élysée: l'ex-secrétaire général de la présidence Claude Guéant, et l'ancien conseiller économique de Nicolas Sarkozy, le banquier François Pérol.

Pour Me Patrick Maisonneuve, avocat de Christine Lagarde, "il faudrait qu'un tribunal dise d'abord si oui ou non il y a eu un détournement de fonds publics", avant de juger la patronne du FMI pour des négligences qui auraient permis de siphonner l'argent du contribuable.

"C'est une question de bon sens", estime l'avocat, qui va par conséquent demander un sursis à statuer.

**A Suivre...**  
**La Presse en Revue**

publicsenat.fr

**LAPRESSEENREVUE.EU**

Bonjour lapresseenrevue,

Votre blog fête ses 4 ans cette année !

Toute l'équipe d'OverBlog est heureuse de souhaiter un joyeux anniversaire à votre blog La Presse en Revue....

4 ans ça se fête !  
Dites-le à tout le monde

J'informe mes lecteurs

L'équipe OverBlog  
[www.overblog.com](http://www.overblog.com)

[LAPRESSEENREVUE.EU](http://LAPRESSEENREVUE.EU)